

## Portante ou non portante – telle est la question !

*Dr. med. vet. Katharina Hiltrichs\** – Chez la vache allaitante, les contrôles de gestation se justifient d'un point de vue économique et éthique. Le présent article explique pourquoi il en est ainsi et présente les méthodes permettant de contrôler la gestation des animaux.

Indépendamment de la forme de détention (avec ou sans taureau dans le troupeau), la vache allaitante suisse a des tâches clairement définies : elle doit mettre au monde, si possible une fois par année, un veau vigoureux, le nourrir en suffisance et lui permettre ainsi de se développer de manière optimale. Parallèlement à cela, elle doit revenir en chaleurs et redevenir portante, afin de donner à nouveau naissance à un veau l'année suivante.

Bien que ces tâches soient définies clairement et simplement, elles impliquent, pour que ce cycle tourne rond, une performance physique considérable de la part de la vache et une gestion pointue de la part de l'éleveur et du vétérinaire.

Le contrôle de gestation (abrégé par la suite CG) constitue un instrument important pour la surveillance de la vache allaitante. Une fois que cette dernière est revenue en chaleurs, environ 4 à 8 semaines après le vêlage et qu'elle a été inséminée, par monte naturelle ou par insémination artificielle, le CG permet alors de s'assurer du bon déroulement de la gestation. Pour cela, trois méthodes sont actuellement à disposition.

### Contrôle de gestation manuel

Le CG manuel peut, selon le degré d'entraînement de la personne qui l'exécute, être effectué dès la 5<sup>e</sup> semaine de gestation. Un examen par toucher rectal de la vache attachée permet de sentir par palpation les changements au niveau de la matrice. À des stades de gestation avancés, il est également possible de déterminer la date approximative de l'insémination en fonction de la taille de la matrice.

### Échographie

La gestation peut être diagnostiquée encore plus précocement grâce à l'échographie (ultrasons). Dès le 28<sup>e</sup> jour déjà, il est possible de contrôler si un fœtus se trouve dans l'utérus et de le visualiser à l'aide d'une sonde introduite également par le rectum. On peut même observer très tôt les battements du cœur du petit veau et ainsi vérifier que le fœtus est vivant au moment de l'examen. Il est également possible d'évaluer sur



Les vaches attachées et distraites avec du fourrage peuvent être rapidement examinées par échographie. Illustration : J. Leuenberger



Sur l'image de l'échographie, on reconnaît, dans la moitié supérieure, le liquide amniotique, rond et noir, et dedans le fœtus gris-blanc, d'une taille d'env. 1,5 cm à la 7<sup>e</sup> semaine de gestation. Illustration : J. Leuenberger

l'image la quantité et la qualité du liquide amniotique, ainsi que la structure de la matrice.

### Mise en évidence de produits métaboliques dans le lait

La gestation peut également être détectée très tôt, dès le 35<sup>e</sup> jour, par la mise en évidence, dans le lait, de certains produits métaboliques de la matrice, les PGA (pregnancy associated glycoproteins). Un échantillon de lait est ainsi prélevé (ce qui n'est pas sans risque avec une vache allaitante), puis analysé en laboratoire pour rechercher ces marqueurs de la gestation. Le risque avec cette méthode est que les valeurs peuvent encore être élevées si le fœtus vient de mourir, ce qui peut induire un faux résultat positif.

Il faut d'ailleurs mentionner que, d'après la littérature, le risque de décès du fœtus se situe vers 30 % jusqu'à la 6<sup>e</sup> semaine de gestation. Il est donc conseillé d'effectuer le CG après ce délai ou de refaire un CG ultérieurement afin d'obtenir un résultat fiable.

### Arguments motivant un contrôle de gestation

Dans la pratique, différents motifs peuvent conduire l'éleveur de vaches allaitantes à effectuer un CG. De nombreuses exploitations allaitantes, notamment celles qui pratiquent l'insémination artificielle, contrôlent leurs animaux de manière routinière, p. ex. dès la 6<sup>e</sup> semaine de gestation. Cela leur permet d'interrompre la surveillance intensive des bêtes lorsqu'elles portent. Il est également important que les

animaux diagnostiqués « non portants » par le CG puissent être traités pour déclencher les chaleurs. L'échographie permet également d'examiner précisément les ovaires et leurs stades, ce qui est indispensable pour un traitement ciblé.

Les motifs principalement éthiques sont aussi des raisons fréquentes de pratiquer un CG. L'opinion publique est opposée à l'abattage d'animaux portants. Si un éleveur décide, pour des raisons d'âge ou d'autres imprévus, de faire abattre une vache, il doit s'assurer que l'animal ne porte pas. Sur une exploitation pratiquant l'insémination artificielle et des CG réguliers, il est naturellement plus facile d'éliminer un animal que sur une exploitation détenant un taureau, car on ne sait jamais précisément quand celui-ci a sailli quelle vache. Les bêtes qui doivent être éliminées après le sevrage du veau ne doivent plus avoir de contact avec le taureau après le dernier vêlage. Cela n'est pas toujours simple à appliquer. Si une vache supposée « vide » est diagnostiquée portante par un CG avant l'abattage prévu, ce résultat surprenant est généralement accueilli avec joie dans la pratique ; en fin de compte, la vache porte un veau dont la valeur économique est élevée.

Sur une exploitation allaitante, des imprévus dans le domaine de la santé animale ne peuvent également jamais être exclus. En cas de blessures ou d'infections conséquentes, c'est souvent, dans la pratique, le stade de gestation qui détermine si un traitement de la vache est tenté afin de pouvoir au moins sauver le veau. Cependant, si les chances de succès sont trop minces, la vache doit être abattue (d'urgence) ou endormie malgré la gestation en cours.

### Conclusion

Un contrôle de gestation dans l'élevage allaitant est toujours payant car une vache non portante coûte cher ! Cela est valable tant pour les exploitations pratiquant l'insémination artificielle que pour celles détenant un taureau. Dans ces dernières, la plupart des vaches sont certes portantes, mais pas toutes. Le début précis de la gestation ne peut pas non plus toujours être documenté, car il peut arriver que la saillie d'une vache passe inaperçue. Un diagnostic de gestation régulier aide alors aussi à garder la maîtrise de la fécondité et des dates des vêlages.

Le CG est exécuté de préférence à l'aide d'une échographie car cette méthode est sûre et sans danger pour l'animal, l'éleveur et le vétérinaire. De plus, elle permet de détecter les gestations à un stade précoce. Les différentes méthodes sont comparables au niveau du prix ; elles se situent à environ 15 à 16 francs par animal.

Les dommages financiers occasionnés par une vache qui ne vêle pas se composent de l'absence de revenu lié à la vente du veau, des frais inutiles d'alimentation pour la vache et du travail qui y est lié. Avec cet argent, on pourrait faire contrôler de nombreuses vaches ! ■